Après le scrutin de ballottage

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La situation ministérielle

Le ministère Sarraut ne remettrait sa démission qu'après la constitution de la nouvelle Chambre

Paris, 4 mai. — Les milieux politiques se sont naturellement préoccupés toute la journée des répercussions que peut comporter sur la situation ministérielle l'orientation donnée par la consultation électorale à la nouvelle Chambre.

En présence de la victoire de l'extrême-gauche on se demandait de divers côtés si le cabinet Sarraut pouvait continuer à diriger les affaires politiques jusqu'au 1er juin, date d'entrée en fonctions des nouveaux députés où s'il ne serait pas plus opportun de confier la charge du pouvoir à un ministère dont la composition répondrait mieux aux vues du pays. Cette éventualité se trouvait accréditée par la déclaration de M. Léon Blum annonçant dès ce matin que le parti socialiste devenu le groupe le plus puissant non seulement de la majorité mais de la Chambre entière, était prêt à consulter et à diriger le gouvernement de front populaire qui doit se présenter devant la Chambre. Mais si le leader socialiste signifiait ainsi la volonté de son parti de ne pas se dérober l'heure venue aux responsabilités gouvernementales, il n'entendait nullement assurément ses amis, prétendre à assumer le pouvoir sans délai mais seulement dans le respect de la légalité.

Or, la nouvelle Chambre ne sera légalement constituée que le 1er juin. Si un gouvernement populaire venait à être formé avant cette date, il aurait légalement à se présenter devant la Chambre élue en 1932 qui comportait une majorité différente. Il courrait ainsi le risque d'être mis en minorité le jour même de sa présentation par une assemblée dont 278 membres n'ont pas été réélus alors que le suffrage universel vient de se prononcer sans contestation possible en faveur d'une telle formation.

De même il est impossible aux termes de la constitution de hâter l'entrée en fonction des nouveaux députés par la dissolution de la Chambre de 1932. Dans ces conditions, les personnalités politiques les plus autorisées estimaient ce soir que la raison s'accordait avec l'usage pour le maintien en fonctions du cabinet Sarraut jusqu'à l'avènement de la Chambre nouvelle. C'est ainsi, notamment, qu'après les renversements de majorité provoqués par les élections législatives de 1924 et de 1932, M. Poincaré et puis M. Tardieu, ont continué à présider le cabinet, le premier pendant 21 jours et le second pendant 26 jours avant de remettre leur démission au président de la République.

Telle est l'attitude que compte prendre à son tour M. Albert Sarraut. Sans remanier son cabinet puisque les ministres battus demeurent députés tant que n'est pas achevée la législature de 1932 le président du Conseil proposera demain à ses collègues réunis en Conseil de cabinet de poursuivre leur tâche en assumant dans l'intérêt national toutes les responsabilités qu'elle comporte. C'est seulement quand la nouvelle Chambre sera valablement constituée dans les premiers jours de juin que M. Albert Sarraut remettra au chef de l'Etat la démission collective du cabinet.

Suivant l'opinion de nombreux sénateurs, le Parti socialiste doit affronter l'épreuve du pouvoir

Paris, 4 mai. — Les couloirs du Luxembourg n'étaient pas très animés cet après-midi. Les sénateurs présents s'entretenaient du résultat des élections législatives.

Bien que le succès des partis de gauche fût généralement escompté les progrès marqués des socialistes et des communistes faisaient l'objet de nombreux commentaires. Des sénateurs appartenant à la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste tout en regrettant les pertes éprouvées par le Parti valoisien, émettaient l'opinion qu'au moins la situation était éclaircie et que le Parti socialiste le plus fort numériquement de la nouvelle Chambre devrait affronter l'épreuve du pouvoir.

D'une façon générale, les préoccupations qui se font jour à la Haute-Assemblée tiennent à la situation financière, à la politique extérieure et aux responsabilités particulières que le Sénat pourra avoir à assumer au cours de la prochaine législature.

Une réunion du bureau du Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste

Paris, 4 mai. — Le bureau du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni cet après-midi, place de Valois, sous la présidence de M. Edouard Daladier. Un certain nombre de parlementaires étaient présents. Le bureau a examiné la situation politique telle qu'elle se présente au lendemain des élections générales.

Les élus ou réélus du second tour

Voici, classés par nuances, les noms des élus au second tour :

Indépendants

Nouveaux. — MM. de Beaumont (Cochinchine); Beaudoin (Moselle); Becquart (Nord); de Clermont-Tonnerre (Somme); Elmiger (Rhône); Boux de Casson (Vendée).

Républicains

MM. Henriot (Gironde); Dignac (Gironde); Marcel Héraud (Seine); des Isnards (Seine); Cousin (Seine); Taittinger (Seine); P. Reynaud (Seine); Edouard Soulier (Seine); D'Aramon (Seine); de Moustier (Doubs); Moncelle (Moselle); Oberkirch (Bas-Rhin); Maccoulin (Deux-Sèvres); de Lyrot (Ille-et-Vilaine); Lachal (Puy-de-Dôme); de Coral (Basses-Pyrénées); Wiltzer (Moselle); Duchesne-Fournet (Calvados).

Nouveaux. — MM. Bietrix (Doubs); Wiedeman-Goiran (Seine); Pinelli (Seine); Orat (Mayenne); Heid (Moselle); Coquillaud (Vienne); Masse (Cher); Crouan (Finistère); Dubois-Fresney (Mayenne); Ihuel (Morbihan); Plichon Jean-Pierre (Nord); Burgeot (Rhône); Boucher (Vosges); Baud (Jura); Nader (Finistère); Montfort (Finistère); Daher (Bouches-du-Rhône); Pebellier (Haute-Loire); Bazin (Jura); Mathe (Côte-d'Or); Thibon (Ardèche); de Champeaux (Côte-d'Or); Moreau (Maine-et-Loire); Giraud (Loire); Valentin (Meurthe-et-Moselle); Gauraud (Loire); Gaplaid (Loire); de Montalembert (Seine-Inférieure); de Saint-Pern (Maine-et-Loire); Gillet (Morbihan); Poitou-Duplessis (Charente); Lohéac (Finistère).

Démocrates populaires

MM. Simon (Finistère) et Pinault (Ille-et-Vilaine).

Nouveaux. — MM. Saudubray (Sarthe), Goussu (Sarthe), Gulqing (Haut-Rhin), Leroy (Vosges), Dusult (Côtes-du-Nord), Vaur (Monche), Fuchs (Haut-Rhin).

Républicains de gauche

MM. Denis (Mayenne), Doussain (Seine), Rosse (Haut-Rhin), Bureau (Seine-Inférieure), Boussoud (Saône-et-Loire), de Diesbach (Pas-de-Calais), de la Mye Méry (Lot-et-Garonne), Baudry (Seine-et-Marne), de Lestapis (Basses-Pyrénées).

Nouveaux. — MM. Bérenger (Eure), Belle (Somme), Bénois (Marne), Marescaux (Nord), Fobbe (Seine-et-Oise), Bureault de Pavant (Seine-et-Oise), Delaunay (Calvados), Drouot (Haute-Saône), Doisard (Bouches-du-Rhône), Rateladie (Puy-de-Dome), Adolphe Vincent (Pas-de-Calais), Escartefigue (Var), Borzé (Côtes-du-Nord), Serandour (Côtes-du-Nord), Tixier Vignancour Basses-Pyrénées), Joly (Ille-et-Vilaine), Avelaine (Orne).

Radicaux indépendants

MM. Wallach (Haut-Rhin), Mazerand (Meurthe-et-Moselle), Guy La Chambre (Ille-et-Vilaine), Bataille (Saône-et-Loire), Aubert (Vendée), Patenôtre (Seine-et-Oise), Tristan (Morbihan), Guestaudio (Aisne), Cressel (Loire), Bénon (Ain), Darlac (Orne).

Nouveaux. — MM. Camus (Seine-et-Oise), Chateau (Charente-Inférieure), Levesque (Vienne), Dupont (Ain), Boulet (Hérault), Planckes (Nord), Hennessy (Alpes-Maritimes), Gaston Gérard (Côtes-du-Nord), Mendiondou (Basses-Pyrénées), Delzangle (Basses-Pyrénées), Nachon (Ardennes), Pinay (Loire), Gollet (Ain), Moitel (Cantal), Buyat (Isère).

Radicaux et radicaux-socialistes

MM. Herriot (Rhône), Jammy-Schmidt (Oise), Aubaud (Oise), Millet (Belfort), Mokende (Oise), Ledoux (Ardennes), Chichery (Indre), Ferin (Marne), Depuis (Oise), Romastin (Sarthe), Decréquy (Pas-de-Calais), Jules Julien (Rhône), Courrent (Lot-et-Garonne), Bezos (Landes), Levy Alphandery (Haute-Marne), Richard (Rhône), Guichard (Vaucluse), Métayer (Seine-Inférieure Margaine (Marne), Marchandeau (Marne), Jean Zay (Loiret), de Tessan (Seine-et-Marne), Bastid (Cantal), Courson (Indre-et-Loire), Albert Perrin (Isère), Jaubert (Corrèze), Lassalle (Landes), Briquet (Eure), Mendès-France (Eure) Perfetti (Haute-Saône), Mistler (Aude), Delbos (Dordogne), Daroux (Vendée), Elbel (Vosges), Laurens (Loir et-Cher), Richard (Deux-Sèvres), Masse (Puy-de-Dome), Michel (Côtes-du-Nord, Roy (Gironde), Catalan (Gers), Schafer (Charente-Inférieure), Mistric (Tarn), Bernier (Saône-et-Loire), Nigon (Tarn-et-Garonne), Dailly (Tarn-et-Garonne), Delable (Somme), Carron (Savoie), Hauet (Aisne), Ducos (Haute-Garonne), Manent (Hautes-Pyrénées), Meyer (Seine-Inférieure), Marie (Seine-Inférieure), Le Ball (Finistère), Rethore (Charente), Palmade (Charente-Inférieure), Longuet (Charente-Inférieure), Loiret), Fiori (Algérie), Crutel (Seine-Inférieure), Gentin (Aube), Robert (Aube), Brachard (Aube), Cabanis (Loiret).

Nouveaux. — MM. Isoré (Pas-de-Calais); Bossoutrot (Seine); Delattre (Ardennes); Thorp (Gironde); Mauguière (Haute-Saône); Ginet (Isère); Bergery (Seine-et-Oise); Fuilly (Landes); Massot (Basses-Alpes); Gallimard (Seine-Inférieure); Chambonnet (Creuse); Guidet (Pas-de-Calais); Delcos (Pyrénées-Orientales); Albert André (Deux-Sèvres); Naudin (Nièvre); Rotinat (Indre); Rollin (Haute-Marne); Riou (Ardèche); Badie (Hérault).

Socialistes indépendants

MM. Marquet (Gironde); Cayrel (Gironde); Mourer (Bas-Rhin); Béron (Moselle); Andraud (Puy-de-Dôme); Susset (Seine); Bouisson (Bouches-du-Rhône); Rous (Pyrénées-Orientales); Dahlet (Bas-Rhin); Delom-Sorbe (Basses-Pyrénées).

Union socialiste

MM. Brandon (Seine); Deschizeaux (Indre); Hymans (Indre); Bérenger (Eure-et-Loir); De Monzie (Lot); Dubon (Landes); Forcinal (Eure); Lafaye (Gironde); Triballet (Eure-et-Loir); Lebret (Seine-Inférieure); Pringollier (Savoie); Luquot (Gironde); Bibié (Dordogne); Vienot (Ardennes); Ramadier (Aveyron); Berthezenne (Gard); Bénard-Feron (Loir-et-Cher).

Nouveaux. — MM. Jonas (Alpes-Maritimes); Lapie (Meurthe-et-Moselle).

Socialistes unifiés

MM. Février (Rhône), Rives (Allier), Gros (Jura), Dupre (Nord), Boudet (Allier), Planche (Allier), Lagrange (Nord), Rouger (Gard), Georges Barthélemy (Seine), Cabannes (Gironde) Salengro (Nord), Lebas (Nord), Maés (Pas-de-Calais), Sylvestre (Gard), Buisset (Isère), Roche (Haute-Vienne) Valière (Haute-Vienne), Beltremieux (Pas-de-Calais), Nonelle (Saône-et-Loire) Spinasse (Corrèze), Voirin (Ardennes), Laville (Saône-et-Loire), Vassal (Oise), Hussel (Isère), Parayre (Pyrénées-Orientales), Chouffet (Rhône), Basquin (Somme), Chaussy (Seine-et-Marne), Roides (Yonne), Moutet (Drôme), Brunet (Drôme), Boulay (Saône-et-Loire), Castagnes (Cher), Villedieu (Puy-de-Dome), Vardelle (Haute-Vienne), Vidal (Bouches-du-Rhône), Gouin (Bouches-du-Rhône), Albertin (Bouches-du-Rhône), Berol (Loire), Deudon (Nord), Baron (Basses-Alpes), Salette (Hérault), Rauzy (Ariège), Gardiol (Basses-Alpes), Jardillier (Côte-d'Or), Froment (Ardennes), Elé (Nièvre).

Nouveaux. — MM. Collomb (Var), Beaugrand (Loir-et-Cher), Audeguil (Gironde), Vantielcke (Pas-de-Calais), Le Troquer (Seine), Allemane (Seine), Mennecier (Aisne), Philipp (Rhône), Roucayrol (Hérault), Larguier (Gard), Maffray (Indre-et-Loire), Arbeltier (Seine-et-Marne), Bion (Pas-de-Calais), Lussy (Vaucluse), Gampargue (Yonne), Guy (Haute-Savoie), Bouhey (Côte-d'Or), Gernez (Nord), Valentin (Nord), Thomas (Nord), Tellier (Pas-de-Calais), Cadot (Pas-de-Calais), Beauvillain (Nord), Masson (Nord), Thiefaine (Loire-Inférieure), Rolland (Finistère), Martin (Isère), Arnol (Isère), Blanchet (Creuse) Pageot (Loire-Inférieure), Biondi (Oise) Bondoux (Nièvre), Lazurick (Cher), Dupont (Eure), David (Haute-Garonne), Vaillande (Vaucluse), Jordert (Rhône), Thonon (Seine-et-Oise), Barbier (Allier) Grumbach (Tarn), Quinson (Ain), Lucoini (Bouches-du-Rhône), Zuniwo (Var), Becher (Deux-Sèvres), Mabrut (Puy-de-Dôme), Bedon (Dordogne), Tessier (Haute-Vienne), Bibus (Savoie), Peschadour (Corrèze), Le Maux (Côtes-du-Nord), Naphle (Gironde), Tanguy-Prigent (Finistère), Esparbes (Haute-Garonne), Roux (Saône-et-Loire), Meunier (Saône-et-Loire), Guerret (Tarn-et-Garonne), Lejeune (Somme), Lefèvre (Charente-Inférieure), Macurer (Hérault), Dubosc (Gers), Saint-Martin (Gers), Soula (Ariège), Malroux (Tarn), Muret (Hautes-Alpes), Bloch (Aisne), Bloncourt (Aisne), Regis (Alpes), Dubois (Oran), Roumajon (Corrèze), Camel (Ariège), Martin (Marne).

Communistes

MM. Dewez (Nord), Péri (Seine-et-Oise), Bartolini (Var), Midol (Seine).

Nouveaux. — MM. Costes, Rogal, Mercier, Petit, Moquet, Fourrier, Berlioz, Duclos, Puech (dit Parsal-Calin), Michels, Piliot, Girton, Dutilleul, Pigonnier, Croizat, Brout, Langumier, Facon, Gressa, Cognot, Lozeray, Bonte, Honel, Rochet, Touchard, Benoist, Tillon, tous de la Seine; Prachay (Seine-et-Oise), Le Corre (Seine-et-Oise), Cossonneau (Seine-et-Oise), Dadoc (Seine-et-Oise), Demusoir (Seine-et-Oise), Duclos (Seine-et-Oise), Benenson (Seine-et-Marne), Bluchard (Seine-et-Marne), Musmeaux (Nord), Raux (Nord), Martel (Nord), Declercq (Nord), Pourtalet (Alpes-Maritimes), Nicod (Ain), Loubradou (Dordogne), Quinet Pas-de-Calais), Brun (Rhone), Cornavin (Cher), Valat (Gard), Gaou (Var), Mouvin (Bouches-du-Rhône), Philippot (Lot-et-Garonne), Daul (Bas-Rhin), Bechard (Gard) Vezelles (Corrèze), Arcppe (Ardennes), Prot (Somme), Saussot (Dordogne), Billoux (Bouches-du-Rhône), Barel (Alpes-Maritimes), Catelas (Somme).

Communistes dissidents

MM. Garchery (Seine), Gelis (Seine), Sellier (Seine), Doriot (Seine), Chasseigne (Indre), Emile Périn (Nièvre), Petrus Faure (Loire), Plard (Aube).

Nouveaux. — M. Hueber (Bas-Rhin).

Les députés battus

N'ont pas été réélus :

Indépendants

MM. Feuillette (Aisne); De Rodez-Benavent (Hérault); Faure (Nord); Archier (Haute-Loire).

Républicains

MM. Duval-Arnould (Seine); Foures (Seine); De Tastes (Seine); Ballu (Seine-et-Oise); Blériot (Aisne); Nomine (Moselle); Montillot (Haute-Saône); Mermod (Ain); Meriant (Loire-Inférieure), Aulois (Nièvre); De Ramel (Gard); Désire Ferry (Meurthe-et-Moselle); Guillon (Vosges); Coutel (Nord); De Kerouartz (Côtes-du-Nord); Courtier (Haute-Marne).

Démocrates populaires

M. Gallet (Vendée).

Républicains de gauche

MM. Tillie (Pas-de-Calais); Fabry (Seine); Patenôtre-Desnoyers (Seine-et-Oise); Frey (Bas-Rhin); Delsart (Nord); Maurice Vincent (Nord); Appourchaux (Pas-de-Calais).

Radicaux indépendants

MM. Adolphe Chéron (Seine); Boucheron (Seine); Pis (Seine); Besset (Seine); Jean Goy (Seine); Cathala (Seine-et-Oise); Franklin-Bouillon (Seine-et-Oise); Sarret (Seine-et-Oise); Nast (Seine-et-Marne); Dumoret (Loir-et-Cher); Barrachin (Ardennes); Bouesse (Mayenne); Jacot (Côte-d'Or); Duez (Loire-Inférieure); Brocard (Isère); Danielou (Finistère); Bayssat (Alpes-Maritimes); Stern (Basses-Alpes); Boyer (Bouches-du-Rhône); Bardon (Haute-Vienne); Palcoz (Savoie); Lillaz (Basses-Pyrénées); Coache (Somme); Lenain (Aisne).

Radicaux et radicaux-socialistes

MM. Bonnaure (Seine); Piot (Seine), Martinaud-Deplat (Seine); Julien Durand (Doubs); Auge (Seine-et-Marne); Rolland (Rhône); Ferrant (Creuse); Lacourt (Nord); Amat (Haute-Garonne); Massimi (Rhône); Pioard (Vosges); Leculier (Jura), Pouchus (Finistère); Martin (Lot-et-Garonne); Jouffrault (Deux-Sèvres); Girard (Jura); Cornu (Côtes-du-Nord); Hérard (Maine-et-Loire); Pouilland (Loire); Bruyas (Rhône); Seitz (Meurthe-et-Moselle); de Chammard (Corrèze); Corsin (Loire); Ravel (Loire); Lorgère (Côtes-du-Nord); Alès (Hérault); Pays (eCharente).

Union socialiste

MM. Léon Vincent (Pas-de-Calais); Tonnelier (Somme); Félix (Hérault); Déat (Seine); Varenne (Puy-de-Dôme); Appel (Manche).

Socialistes indépendants

MM. Poncet (Seine), Paul Perrin (Seine), Grisoni (Seine), Foulon (Seine), Chatenet (Seine-et-Oise), Rimbert (Vienne), Valensi (Haute-Saône), Torrès (Alpes-Maritimes), Lecointe (Somme) Deudon (Alpes-Maritimes), Sabiani (Bouches-du-Rhône), Faure (Indre-et-Loire), Loutet (Basses-Pyrénées), Vidal (Ariège).

Socialistes unifiés

MM. Jardel (Seine), Benassy (Creuse), Salles (Ardèche), Masson (Finistère).

Communistes

MM. Monjauvis (Seine), Lesesne (Seine).

Membres du Gouvernement réélus au second tour

MM. Yvon Delbos, garde des Sceaux, ministre de la Justice (Dordogne); Jean Zay, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; Maxence Bibié, sous-secrétaire d'Etat au travail (Dordogne), et Julien, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale (Rhône).

...et battus

MM. Marcel Déat, ministre de l'Air (Seine); Jacques Stern, ministre des Colonies (Basses-Alpes); Mazé, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics (Finistère).

Les professions des nouveaux députés

Paris, 4 mai. — Voici comment se répartissent les professions des 277 nouveaux députés :

Hommes de lettres et journalistes, 13; professeurs, 22; avocats, 35; médecins, 16; ingénieurs, 6; instituteurs, 16.

Ouvriers, 30; artisans, 11; industriels, 15; agriculteurs, 27; négociants, 8; petits commerçants et représentants, 17; administrateurs de sociétés, rentiers et propriétaires, 22; employés (chemin de fer, administrations publiques et privées), 27; officiers en retraite, 4; notaires et avoués, 4; aviateur, 1.

VISITEZ LES GROTTES DE HAN
(Belgique), la plus grande curiosité naturelle de l'Europe. Réduction sociétés 50 % (écrire d'avance); réduction écoles 75 % (sans préavis). 22692

A Paris des cambrioleurs se sont introduits dans une banque, rue St-Lazare, en creusant un trou dans le plafond et se sont emparés d'argent et de monnaies de collection, le tout évalué à 350.000 fr.

M. DES ISNARDS

M. TAITTINGER

M. DE HENRIOT

M. MARQUET

M. PAUL REYNAUD

M. ED. HERRIOT

M. F. BOUISSON

M. LÉON BLUM

M. FLOR. BONTE

(Ph. France-Presse.)
M. BOSSOUTROT

M. YVON DELBOS

(Ph. France-Presse.)
M. DORIOT

LES RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

Voici pour Paris la suite de résultats détaillés :

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

MM. Brandon, d.s., soc. U.S.R., 6.559, ELU; Rollet, dit Rollet-Maine, Rép. Un. Nat., 3.689 voix.

6e ARRONDISSEMENT

1re CIRCONSCRIPTION. — MM. Heraud, d.s., R.I., 3.595, ELU; Le Guludec, Com., 3.022 voix.

9e ARRONDISSEMENT

1re CIRCONSCRIPTION. — MM. Cousin, d.s., F.R. de F., 5.037, ELU; Sauvage, Com., 2.160 voix.

10e ARRONDISSEMENT

1re CIRCONSCRIPTION. — MM. Susset, d.s., R.S., 9.715, ELU; Faillet, R.I., 5.323.

11e ARRONDISSEMENT

1re CIRCONSCRIPTION. — MM. Lozeray, Comm., 5.444, ELU; Piquet, R.G., 4.830 voix.

12e ARRONDISSEMENT

2e CIRCONSCRIPTION. — MM. Garchery, d.s., U. prol., 12.213, ELU; Faure Emile, U. nat., 9.285 voix.

13e ARRONDISSEMENT

1re CIRCONSCRIPTION. — MM. Gélis, d.s., Un. Ouv., 9.773, ELU; Monjauvis, d.s., Comm., 8.347 voix.

15e ARRONDISSEMENT

1re CIRCONSCRIPTION. — MM. d'Aramon, d.s., Rép. U.R.D., 12.331, ELU; Dobel, Comm., 10.787 voix.

16e ARRONDISSEMENT

2e CIRCONSCRIPTION. — MM. Fourrier, Comm., 9.069, ELU; de Tastes, All. dém., d.s., 8.550 voix.

3e CIRCONSCRIPTION. — MM. Michels, Comm., 6.614, ELU; Boucheron, d.s., Conc. rép. et s., 3.924 voix.

17e ARRONDISSEMENT

3e CIRCONSCRIPTION. — MM. Moquet, Comm., 7.646, ELU; Fourés, d.s., Ent. rép., 6.116 voix.

18e ARRONDISSEMENT

1re CIRCONSCRIPTION. — MM. Colin, Comm., 10.776, ELU; Jouy, Act. rép. et soc., 9.706 voix.

2e CIRCONSCRIPTION. — MM. Pillot, Comm., 13.569, ELU; Sabatier, s.d., Rép. U.R.D., 10.376 voix.

3e CIRCONSCRIPTION. — MM. Sellier, d.s., Un. prol., 11.396, ELU; Poiret, U.R.D., 2.326 voix.

19me ARRONDISSEMENT

1re CIRCONSCRIPTION. — MM. Touchard, Comm., 11.075, ELU; Masmontell, Rép soc., 8.488 voix.

20me ARRONDISSEMENT

2e CIRCONSCRIPTION. — MM. Langumier, Comm., 13.621, ELU; Déat, d.s., U.S.R., 12.766 voix.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS

1re CIRCONSCRIPTION (PANTIN). — MM. Gitton, Comm., 15.868, ELU; Marsais, d.s., soc. S.F.I.O., 6.362 voix.

3e CIRCONSCRIPTION (AUBERVILLIERS). — MM. Tillon, Comm., 14.754, ELU; Favé, S.I., 1.460 voix.

6e CIRCONSCRIPTION (SAINT-OUEN). — MM. Berlioz, Comm., 9.491, ELU; Pathey, R.G., 3.838 voix.

7e CIRCONSCRIPTION (LEVALLOIS-PERRET). — MM. Honel, Comm., 16.839, ELU; Rouquier, S.I., 11.798 voix.

8e CIRCONSCRIPTION (BOULOGNE). — MM. Costes, Comm., 13.926, ELU; Jaudel, Conc. Rép., 7.435 voix.

10e CIRCONSCRIPTION (COLOMBES-COURBEVOIE). — MM. Faon, Comm., 9.632, ELU; Grisoni, d.s., Conc. Rep., 9.331.

11e CIRCONSCRIPTION (PUTEAUX). — MM. Barthelemy, d.s., soc. S.F.I.O., 12.370, ELU; Préabuc, Comm., 888 voix.

12e CIRCONSCRIPTION (COLOMBES-NANTERRE). — MM. Rochet, Comm., 14.4..0, ELU; De Fels, a.d., Rép. rad., 9.384.

AISNE

VERVINS. — MM. Hauet d.s., R.S., 14.885; Chaigne, modéré, 7.882.

M. HAUET EST ELU.

LAON. — 1re Circonscription: MM. Bloch S.F.I.O., 9.279; Lenain, d.s., Ind. de gauc., 7.476 voix.

M. BLOCH EST ELU.

2e Circonscription: MM. Bloncour, S.F.I.O., 10.128; Achille Bertrand, D. P., 6.370.

M. BLONCOUR EST ELU.

SOMME

AMIENS. — 2e Circonscription: MM. MM. Prot, Comm., 10.192; Garnier, R.I., 8.528.

M. PROT EST ELU.

Il succède à un rad.-soc., M. Lallemant.

3e Circonscription: MM. le comte de Clermont-Tonnerre (Agraire), 8.337, Dujarjin, Comm., 7.745.

M. DE CLERMONT-TONNERRE EST ELU.

Il succède à un S.F.I.O., M. Lebel.

ABBEVILLE. — 1re Circonscription: MM. Coache, d.s., G.R., 7.166, Max Lejeune, S.F.I.O., 7.195; Gaillard, R.S., 1.211.

M. LEJEUNE EST ELU.

Il succède à M. Coache, rad. indépend.

2e Circonscription: MM. Delable, R.S., 9.849; Acoulon, Rep de def. agric., 5.681; Sombret, R.I., 263.

M. DELABIE EST REELU.

MONTDIDIER. — MM. Michel Brille, All. dem., 6.128; Tonnelier, d.s., Un. soc., 6.038.

M. MICHEL BRILLE EST ELU.

Il succède à M. Tonnelier, social. indep.

A la Guadeloupe et à la Martinique

Paris, 4 mai. — Le ministre des Colonies est informé que M. Satineau est élu dans la seconde circonscription de la Guadeloupe. M. Severe est élu dans la première circonscription de la Martinique. M. Lagrosillière est élu dans la seconde circonscription de la Martinique.

L'élection de M. de Beaumont en Cochinchine donnerait lieu à contestation

Hanoï, 4 mai. — L'élection de M. de Beaumont, en Cochinchine, battant, par 30 voix, M. Omer Sarraut, va donner lieu à contestation, en raison d'actes de corruption qui auraient été découverts au cours d'une perquisition effectuée dans les bureaux du journal annamite, annexe du journal dirigé par M. de la Chevrotière, président du Conseil colonial.

Une information judiciaire est ouverte contre M. de la Chevrotière sur lequel on aurait trouvé une somme d'argent importante et une liste d'émargement d'électeurs.

Les incidents électoraux

A Bordeaux, six personnes sont blessées

Bordeaux, 4 mai. — Dimanche soir, l'animation dans le centre de la ville a été beaucoup plus vive que le premier jour de scrutin.

Plusieurs milliers de personnes se trouvaient sur la place de la Comédie et dans les grandes artères avoisinantes. Les chants de l'« Internationale » et de la « Marseillaise » alternaient à chaque proclamation de résultats par les haut-parleurs d'un grand journal local.

Vers 22 h. 30, à la suite de plusieurs mouvements de foule, des coups ont été échangés avec violence et bientôt les carafes, les chaises, les siphons, les verres d'une terrasse d'un café ont volé en l'air.

Cependant, les agents de police accouraient et parvenaient à séparer les manifestants, tandis que les spectateurs s'éloignaient rapidement.

Cinq minutes après, les agents de police avaient établi un barrage devant le café, laissant un vaste espace libre autour duquel les manifestants s'étaient regroupés mais plus calmes, se contentant de chanter la « Marseillaise » et l'« Internationale ».

Six personnes ont été renversées et blessées. L'un des blessés, M. André Saebler, directeur d'une société de carburant, à Strasbourg, a été conduit à l'hôpital Saint-André, puis reconduit, après pansement, à son domicile. Au cours de la bagarre, il avait été blessé à la tête par une chaise lancée avec force.

Le nombre des personnes arrêtées s'élève à huit, aucune arrestation n'a été maintenue, mais deux manifestants comparaîtront devant le petit Parquet pour outrages à agent.

A minuit et demi, le calme était revenu dans le centre de la ville.

A Marseille, des voitures essuient plus de deux cents coups de feu

Marseille, 4 mai. — Ce matin, vers 1 heure, rue de la République, un groupe d'individus a tiré plus de deux cents coups de revolver. Cette fusillade était destinée aux véhicules qui passaient: trams, taxis, etc...

D'autre part, au boulevard de Paris des coups de revolver ont été tirés sur des tramways. On ne signale aucun blessé.

La police enquête sur ces faits qui se sont déroulés dans deux avenues de la 3me circonscription.

La répercussion en Bourse

Les valeurs françaises baissent tandis que les internationales montent

Paris, 4 mai. — L'ouverture de la Bourse des valeurs a été marquée par un vif accès de faiblesse des valeurs françaises et un véritable bond des internationales: 3%, 65,45 contre 67,05; Banque de France, 6.500 contre 7.250; Générale d'électricité, 1.115 contre 1.225; Suez, 19.800 contre 18.960; Royal Dutch, 2.665 contre 2.580; Geduld, 879 contre 838.

Le franc fléchit au marché des changes

Londres, 4 mai. — Ce matin, à Londres, le dollar a reculé de 4,93 15/16 à 4,95 1/4. Le franc français a fléchi de 75,03 à 75,25.

Dans la région

LA RÉPARTITION DES SIÈGES

Les républicains perdent 8 sièges et en gagnent 1

Un bref coup d'œil sur les statistiques des résultats électoraux après le second tour, établissent que les républicains perdent huit sièges dans le Nord; ceux de MM. Coutel, Deligne, Delsart, Desprez, Faure, Groussau, des Rotours, Maurice Vincent, et en gagnant un, celui de M. Inghels, conquis à Tourcoing par M. Marescaux, républicain indépendant.

M. H. BECQUART
élu député de Lille

Les radicaux en gagnent un et en perdent un

Les radicaux perdent un siège, celui de M. Lacourt, à Avesnes et en gagnent un, celui de M. Plancke, à Hazebrouck.

Les socialistes perdent 3 sièges et en gagnent 6

Les socialistes perdent trois sièges: ceux de MM. Inghels, Delcourt et Couteaux, mais, par ailleurs, en gagnent six: ceux de MM. Masson, Dereux, Laurent, Thomas, Beauvillain, Valentin.

Les communistes gagnent 4 sièges

Les communistes ne perdent aucun siège et en gagnent quatre: ceux de MM. Declercq, Martel, Raux et Musmeaux.

Voici, résumée dans ce tableau, la représentation parlementaire du Nord, avant les élections et après le ballottage:

	Avant	Après
Républicains	11	4
Rad.-soc., rép. soc., soc. ind.	1[illegible]	1
S. F. I. O.	10	13
Communistes	2	6

Bref, avant les élections, les Républicains avaient 11 sièges; ils en ont maintenant 4; les radicaux-socialistes républicains socialistes ou socialistes indépendants, qui avaient un siège en perdent un et en gagnent un.

M. J.-P. PLICHON
élu député d'Hazebrouck (2me)

Les socialistes S.F.I.O., qui avaient 10 sièges, en ont désormais 13.

Enfin, les communistes passent de deux sièges à six.

Dans le Pas-de-Calais, les républicains ont perdu quatre sièges, sans en gagner aucun.

Les radicaux-socialistes auront trois sièges au lieu d'un; les S.F.I.O. six sièges au lieu de quatre; les communistes auront un siège, alors qu'auparavant ils n'en avaient aucun.

(Mond. Photo-Presse.)
M. DUPRÉ

Dans le Nord, 223.000 voix républicaines nationales ont élu 4 députés

275.000 voix révolutionnaires en ont élu 20 !

Rien n'est plus probant que la statistique suivante pour démontrer l'injuste écart entre les voix attribuées aux deux blocs — le républicain et le révolutionnaire — et pour plaider en faveur de la représentation proportionnelle.

En effet, dans le Nord, 223.272 voix républicaines ont élu 4 députés; 275.170 voix révolutionnaires en ont élu 20.

M. DE DIESBACH
réélu député d'Arras

Dans la 8me circonscription

Les remerciements de M. Jean De Rycke

J'adresse le plus cordial merci aux 9.536 électeurs de la 8me circonscription qui, sur mon nom, ont affirmé une fois de plus leur profonde et sincère conviction républicaine.

Ce bloc, véritablement démocratique et social, se maintient avec une énergie farouche et je suis persuadé que dans les batailles futures on le retrouvera aussi uni et ardent.

Certes, beaucoup de bons citoyens se sont laissés tromper par les promesses et mensonges du bloc socialo-communiste et ont voté pour un candidat qui ne représente pas leurs idées.

Mais les électeurs sensés ont compris que quelle que soit la classe à laquelle ils appartenaient seule l'action calme, réfléchie, volontaire d'un homme profondément attaché à ses concitoyens était capable de ramener la confiance et de lutter de façon efficace contre la crise économique, de plus en plus menaçante.

Cette lutte va continuer et je serai de ceux qui, de tout leur cœur, de toute leur énergie réclameront toujours une France glorieuse parce qu'éternelle et une République toujours plus belle, toujours accueillante et protectrice de tous les bons citoyens.

Jean DE RYCKE.

M. J.-BTE LEBAS

M. G. DECLERCQ

(Mond. Photo-Presse.)

*Une manifestation soc